



*Le 2 juillet 2025, à Clermont-Ferrand*

## **La Mission Locale de Clermont Métropole et Volcans et les agences d'emploi s'engagent en faveur de l'emploi des jeunes**

Pour permettre aux jeunes un accès plus facile à l'emploi, la Mission Locale de Clermont Métropole et Volcans, AKTO et 25 agences d'emploi ont signé des conventions de partenariat le 30 juin 2025, destinées à accompagner les jeunes dans leur parcours professionnel.

Ces conventions sont la déclinaison locale de l'accord-cadre national renouvelé le 4 février 2025 par la DGEFP, Prism'emploi, l'Union Nationale des Missions Locales, AKTO, le FPETT (Fonds professionnel pour l'Emploi dans le Travail Temporaire) et le FASTT (Fonds d'Action Sociale du Travail Temporaire). Cette démarche s'inscrit globalement dans le dispositif « Mission Jeunes » porté par la branche du travail temporaire.

L'objectif est de développer le partenariat entre les réseaux des agences d'emploi et des Missions Locales afin de répondre au mieux aux besoins des jeunes en insertion professionnelle.

### **ACCOMPAGNER LES JEUNES DE CLERMONT-FERRAND A ACCEDER A L'EMPLOI**

- Objectif du partenariat : favoriser l'accès des jeunes à l'emploi, leur permettre de découvrir de nouveaux métiers, de rencontrer de potentiels employeurs, d'accéder à une première expérience professionnelle grâce aux missions d'intérim.
- Combiner les missions d'intérim, la formation si besoin et un accompagnement renforcé.

### **DES AIDES CONCRETES POUR S'INSERER DURABLEMENT SUR LE MARCHE DU TRAVAIL**

- L'engagement des agences d'emploi a pour objectif d'identifier les attentes et besoins des bénéficiaires sur les différents postes de travail, tout en favorisant une proximité entre les jeunes et les entreprises du bassin d'emploi concerné. Les agences d'emploi réalisent durant les missions, un suivi continu et proposent une médiation aux jeunes bénéficiaires à la fin de leur contrat.
- Les solutions apportées par le FASTT : une mutuelle santé, une garantie prévoyance dès la première journée de travail, des services de location de véhicules, des garanties

d'accès au logement, des solutions de garde d'enfants, des solutions budgétaires pour un achat.

- Démarche lancée en 2014 par un accord national renouvelé en 2018 puis en 2021 et dont la déclinaison opérationnelle est assurée par AKTO.

## **CHIFFRES CLES DE LA MISSION LOCALE DE CLERMONT METROPOLE ET VOLCANS EN 2024**

- 4721 jeunes accompagnés dont 2340 en premier accueil
- 1239 situations emploi et 280 contrats en alternance
- 461 entrées en formation
- 625 PMSMP ou Immersion en entreprise
- 896 entrées CEJ et 1511 entrées en PACEA
- 466 jeunes ayant bénéficié de 1856 missions en intérim

## **CHIFFRES CLES DE L'ACTIVITE DES AGENCES D'EMPLOI EN AUVERGNE-RHONE-ALPES EN 2024**

- **104 306** salariés intérimaires en équivalent temps plein soit 14 % de l'emploi intérimaire national.
- **1 800** agences d'emploi sur le territoire.
- **13 694** recrutements réalisés par an pour le compte d'entreprises.
- L'évolution de l'emploi intérimaire est de **-8,4 %** au mois d'avril 2025 par rapport au même mois de l'année précédente (*source : Baromètre Prism'emploi*).

« Nous nous réjouissons du renouvellement des conventions dans le cadre du dispositif Mission Jeunes au sein de notre Mission Locale. Elles continueront d'offrir aux jeunes de notre territoire des opportunités concrètes d'insertion sur le marché du travail. Nous restons pleinement mobilisés pour renforcer notre collaboration avec les acteurs du travail temporaire et accompagner efficacement les jeunes vers l'emploi. », déclare **Wendy Lafaye, présidente-déléguée de la Mission Locale de Clermont Métropole et Volcans.**

« Nous sommes heureux de renouveler notre collaboration avec la Mission Locale de Clermont Métropole et Volcans pour poursuivre l'accompagnement des jeunes vers l'emploi. L'intérim offre une grande diversité d'opportunités, leur permettant d'explorer différents métiers. Grâce à ces conventions, les jeunes pourront continuer à développer des compétences variées, essentielles pour faciliter leur insertion durable dans la vie professionnelle. », déclare **Philippe Giraud, président de Prism'emploi Auvergne-Rhône-Alpes.**

Liste des agences d'emploi signataires des conventions Mission Jeunes :

**Actyva Intérim, Adecco, Adis Intérim, Aprojob, Chronos, Crit Intérim, Derichebourg Multiservices, DFI Interim, Groupe Actual, Groupe LIP, Manpower BTP, Randstad, Randstad Inhouse, Randstad Inhouse Jacquet, Randstad Onsite Riom, RAS Intérim, Samsic Emploi, Sponsor BTP, Start People, Suplay, Toma Interim, Triangle Interim, Val d'Allier Interim, Welljob et Work2000.**

## **Contacts presse :**

Lili GOSNET - lili.gosnet@omnicomprgroup.com - 06 77 79 18 89

Victor MORELLE - victor.morelle@omnicomprgroup.com - 06 18 83 59 55

Myriam MOUTARDE - myriam.moutarde@akto.fr – 06 62 88 54 36

Laetitia PIETTE – laetitia.piette@missionlocale-clermont.com – 06 12 40 50 05

## **À propos de Prism'emploi :**

Prism'emploi – Professionnels du recrutement et de l'intérim – est l'organisation professionnelle, qui regroupe plus de 600 enseignes représentant 90% du chiffre d'affaires de la profession. 12 000 agences d'emploi et 33 000 salariés permanents sont présents sur l'ensemble du territoire. [www.prismemploi.eu](http://www.prismemploi.eu) - [LinkedIn Prism'emploi](#)

## **À propos d'AKTO :**

AKTO est l'opérateur de compétences de 27 branches professionnelles des secteurs des services, qu'il appuie pour faire face aux enjeux de transformation environnementale, digitale et sociale.

A l'appui de la stratégie de chaque branche sur les sujets de qualification, de formation et d'emploi, AKTO éclaire et guide les entreprises, les salariés et jeunes actifs sur les métiers et emplois d'aujourd'hui et de demain.

Sa position au cœur de l'écosystème lui permet de partager la vision prospective de ses 27 branches avec l'ensemble de ses parties prenantes sur le territoire national (en métropole et outre-mer), afin d'opérer des synergies entre les acteurs de la formation professionnelle.

AKTO emploie plus de 1 000 salariés sur tout le territoire en métropole et dans les DROM dans lesquels AKTO a délégation de service pour 2 OPCO : Atlas et Opco 2i. AKTO est également OPCO unique dans les territoires de Mayotte, Saint Barthélemy et Saint-Martin et Saint-Pierre et Miquelon. [www.akto.fr](http://www.akto.fr)

## **À propos la Mission Locale de Clermont Métropole et Volcans :**

La Mission Locale accompagne les jeunes de 16 à 25 ans dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle. Elle intervient sur de nombreux volets : orientation, formation, emploi, santé, mobilité, logement, culture... afin de fournir aux jeunes de son territoire un accompagnement à 360 degrés. Cette approche globale est, pour la Mission Locale, le meilleur moyen de lever les obstacles à l'insertion dans l'emploi des jeunes, et à leur accès aux droits et à l'autonomie.

## **À propos du FPETT :**

Le FPETT, opérateur paritaire de la branche du travail temporaire intervient pour l'accompagnement des parcours professionnels, la formation et l'emploi des salariés intérimaires et des demandeurs d'emplois en recherche d'insertion dans la branche.

Il mobilise les moyens développés par la branche pour financer les parcours de formation et mettre en œuvre les ingénieries innovantes qu'elle conçoit. [www.fpett.fr](http://www.fpett.fr)

## **À propos du FASTT :**

Association paritaire créée en 1992, le FASTT conçoit et met en œuvre, pour l'ensemble des salariés intérimaires, des aides, des services et des solutions pour faciliter leur vie quotidienne et sécuriser leur vie professionnelle.

Logement, santé, prévention, mobilité, budget, famille, social, le FASTT est la plateforme d'animation de la politique sociale au bénéfice des intérimaires.

Le FASTT pilote le régime de complémentaire santé obligatoire des salariés intérimaires, ainsi que le régime de la prévoyance. [www.fastt.org](http://www.fastt.org)